

APPEL À CONTRIBUTION POUR N° SPÉCIAL DE LA REVUE MONDE EN DÉVELOPPEMENT 2023-04

Thème : Politiques et institutions dans la résilience des petites économies insulaires face aux chocs. Rédacteurs.trices en chef invités : Séverine Blaise (Larje), Carine David (UMR LC2S), Vincent Geronimi (UMI Source), Michaël Goujon (UMR Cerdi).

Ouvert jusqu'au 30 avril 2023

Appel à contribution

La COVID 19 a représenté un choc exceptionnel pour l'économie mondiale, par son coût humain, direct, à court terme, mais aussi à moyen et long termes par ses conséquences économiques et sociales. Ce choc interroge à nouveau la vulnérabilité et la résilience des communautés et des Etats insulaires, et notamment le rôle que les politiques et

institutions peuvent jouer dans la définition de trajectoires soutenables pour ces territoires. Les chocs liés à la guerre en Ukraine (inflation, prix de l'énergie et des produits alimentaires) viennent renforcer la nécessité de questionner le rôle des politiques et institutions dans la résilience des PEI.

Comme l'illustre une littérature abondante, les petites économies insulaires (PEI), Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) ou territoires infranationaux affiliés (Outremer) sont ainsi confrontées à de multiples chocs, y compris climatiques. Pour autant, les effets de ces chocs ne sont pas prédéterminés. Au-delà des conditions géographiques, structurelles de ces territoires, les institutions et les politiques mises en œuvre jouent un rôle déterminant dans les trajectoires suivies pendant et après les chocs.

Ainsi, selon la littérature académique, les PEI sont hétérogènes (Bertram and Poirine, 2007; Geronimi et al., 2015; Goujon and Hoarau, 2015), caractérisées à la fois par un fort niveau de vulnérabilité (Blancard et al., 2019; Goujon, 2018; Goujon et al., 2015; Guillaumont, 2006) et de résilience (Briguglio, 1995). Ces économies, du fait de leurs spécificités (petite taille, isolement, modalités d'insertion dans l'économie mondiale), sont particulièrement concernées par les effets de la pandémie, qui interrogent leur capacité de résilience et la soutenabilité de leur modèle de développement. Les PEI présentent une grande variété à la fois dans l'exposition aux chocs tels que ceux liés à la pandémie, mais aussi dans les institutions et dans les politiques mises en œuvre pour faire face à ces chocs (sur la pandémie, voir Prinsen et al., 2019).

Les termes de vulnérabilité, résilience et soutenabilité sont déclinés de façon différentes selon les disciplines, et parfois même au sein de chacune d'elles. La vulnérabilité « structurelle » est définie par Guillaumont comme la conjonction entre des chocs et l' exposition à ceux-ci (Guillaumont, 2006). La résilience peut-être entendue, à court ou moyen terme, comme la capacité d'une économie à retrouver un niveau d'activité équivalent à celui existant avant le choc, mais aussi, à plus long terme, comme la capacité à inventer de nouvelles modalités de fonctionnement. Les institutions et les politiques publiques jouent ainsi un rôle déterminant dans la résilience. Les trajectoires des territoires insulaires sont aussi caractérisées par des successions de chocs (ouragans, sécheresses, épidémies, …), qui parfois se superposent, et qui interrogent leur soutenabilité à long terme. Par exemple, l'endettement ou encore la perte de capital humain (fermeture des écoles), résultant des politiques assurant la résilience à court et moyen terme peuvent venir diminuer la richesse totale transmise aux générations futures.

Ainsi, les analyses pourront porter sur l'exposition des PEI aux chocs (notamment celui

de la pandémie), qui peut dépendre des modalités de leur insertion dans l'économie mondiale, en termes de flux, selon les modèles MIRAB, SITE, PROFIT,…(Baldacchino, 2018, 2006; Bertram, 1999; Bertram and Watters, 1985; McElroy and De Albuquerque, 1995; McElroy and Pearce, 2006), leur « spéciation » (Bertram and Poirine, 2007), leurs ressources ou richesse dans ses différentes dimensions (capital produit, humain, naturel, culturel, financier) (Aknin and Geronimi, 2015; Bouard et al., 2016; Couharde et al., 2011).

L'analyse de la résilience peut amener à contraster les PEI selon leurs institutions, formelles et informelles, toujours inscrites dans une histoire longue, et leur degré d' indépendance vis-à-vis d'une (ex) puissance tutélaire (ancienne puissance coloniale), et la grande variété des processus politiques ou de gouvernance (Alberti and Goujon, 2020; Geronimi et al., 2018; Prinsen and Blaise, 2017). Les PEI bénéficient ainsi d'institutions informelles parfois spécifiques (règles coutumières en Nouvelle-Calédonie par exemple) qui peuvent renvoyer à des modes de vie et à un capital culturel (ou à un patrimoine) spécifique (Bertram and Poirine, 2007; Zugravu-Soilita et al., 2020) et impactent parfois fortement la mise en œuvre effective des politiques publiques.

La résilience économique des PEI aux chocs dépend des politiques de gestion et des mesures de politique économique. Face à la pandémie, celles-ci ont aussi été très hétérogènes (Porcher, 2021), allant d'une duplication des mesures prises par les pays partenaires ou métropoles à des mesures originales (de la fermeture totale des frontières à l'absence de mesures) (Prinsen et al., 2019).

Les analyses sur les flux, chocs, vulnérabilité et résilience pourront donc porter sur le court-terme, comme sur le long-terme notamment quand les PEI subissent une succession de chocs. La résilience à court terme peut ainsi obérer la résilience à long terme en épuisant les capacités et ressources des économies pour faire face aux chocs à venir, plus nombreux dans un contexte d'épuisement des ressources naturelles et de changements globaux. Par exemple, les effets de la pandémie sur les éléments de la richesse totale (Arrow et al., 2012; Atkinson, 2000; Lange et al., 2018, 2010), détermineront la résilience à long terme (faisant ainsi le lien avec l'approche par la soutenabilité).
Le champ d'exploration de ce numéro spécial est ouvert aux différentes approches de la vulnérabilité, de la résilience et de la soutenabilité, des modèles de développement, des institutions et des politiques mises en œuvre. Les contributions attendues peuvent concerner différents types de chocs (au-delà de celui de la COVID) et différentes PEI, y compris les Outremer (notamment les DOM et COM français), ainsi qu'aux comparaisons internationales.

Sont encouragées les contributions pluridisciplinaires, s'appuyant sur des choix théoriques et méthodologiques pouvant appartenir à une économie pluraliste ouverte aux apports des autres disciplines (droit, géographie et sociologie…). Cet appel est ouvert à tout type de méthodes : réflexions théoriques, analyse macro, méso ou micro, études de cas, production d'indicateurs, analyse statistiques, analyse comparative ou monographie etc…
Critères de sélection : pertinence thématique, pertinence du champ, originalité de la démarche, clarté de l'argumentation, pertinence des résultats.

Format des contributions

La proposition de contribution est soumise en fichier word par mail aux adresses suivantes : severine_blaise@hotmail.com, Carine.David@univ-antilles.fr; vincent.geronimi@uvsq.fr; michael.goujon@uca.fr , en indiquant en objet « Numéro spécial MeD 2023-4 » Vulnérabilité et résilience PEI »
Critères de rédaction de la Revue Monde en Développement (http://www.mondesendeveloppement.eu)
Le volume de référence est de 45 000 signes (espaces inclus), y compris les résumés, les notes, la bibliographie, les annexes, les tableaux et graphiques. Le texte, en style normal, est aligné à gauche, sans retrait de paragraphe, sans césure, sans puce, ni numéro. Il est composé en Garamond 11, espace simple, sans marge.
Les résumés en français et en anglais (avec titre traduit) ne dépassent pas 700 caractères (espaces inclus). Ils sont accompagnés de mots-clés (français et anglais, 7 au maximum) et de la classification JEL (5 références au maximum).
Les parties et sous-parties sont numérotées (1., 1.1, 1.1.1,…). L'introduction et la conclusion ne sont pas numérotées.
Les tableaux, graphiques, schémas et cartes mesurent au maximum 12 cm en largeur ; leur emplacement dans le texte est précisé. Ils sont présentés, ainsi que les formules mathématiques, sous word, éventuellement au format image, et ne sont pas scannés. Leur lisibilité est testée sur un tirage papier.
Le titre de l'article, prénom et nom de l'auteur, titre, institution, adresse électronique, adresse postale personnelle (envoi du numéro), sont mentionnés.
Les notes de bas de page sont numérotées par ordre croissant en chiffres arabes en times new roman normal 9.
Dans le texte, les références d'auteurs sont précisées des plus récentes aux plus anciennes, avec les pages des citations (Perroux, 1981, 47).
À leur première utilisation, les sigles et acronymes sont développés

La bibliographie est établie en Garamond 10, par ordre alphabétique des seules références mobilisées dans le texte, pour un auteur, de l'année la plus récente à la plus ancienne, sous la forme suivante :

CBD (2006) Convention on Biological Diversity, Home page, http://www.biodiv.org.

CROUSSE B. (1991) Foncier et environnement, in É. Le Bris et al. (dir.) L'appropriation de la terre en Afrique noire, Paris, Karthala, 151-158.

GENDARME R. (1999) La coopération euro-méditerranéenne, Mondes en développement, tome 27, n° 105, 9-14.

IIMI A. (2006) Did Botswana escape from the resource curse?, IMF Working Paper 06 /138, 31 p.

PERROUX F. (1981) Pour une philosophie du nouveau développement, Paris, Aubier-Montaigne, 279 p.

- » Télécharger l'appel à contribution
- » http://www.mondesendeveloppement.eu/pages/resilience-economie-insulaire.html